



Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du comité régional de Cyclotourisme de Normandie le 23 novembre 2024.

Le président du Coreg (Dominique ROUSSEL) a convoqué l'ensemble des clubs de Normandie (chaque club devant être représenté par son Président ou une personne dûment mandatée) le

Samedi 23 novembre 2024 à Houlgate (14) à 8heures30,
au CSN (Centre Sportif de Normandie), route de la vallée

Ordre du jour :

- 9h00 ou 9h15 : - ouverture de séance,
- rapport moral,
- rapport d'activités : les effectifs, les réunions,
- rapport financier,
- présentation des candidats au comité directeur du CoReg,
- présentation du concours photos,
- réponses aux questions écrites,
- récompenses : médaille de bronze de la FFCT,
- pause : votes pour le renouvellement du comité directeur, pour le concours photos,
- rapports d'activités : sphères formation / sécurité, toutes pratiques, tourisme / communication,
- présentation de l'Etoile Normande et des Rayons normands,
- Interventions des personnalités présentes,
- résultat du concours photos,
- résultats des votes du comité directeur,
- récompenses : médaille d'argent de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif,
- 12h45 : fin de l'assemblée et verre de l'amitié,
13h30 : repas.

A l'heure d'ouverture de l'assemblée générale, 221 voix de clubs sont présentes ou représentées, le quorum de 454/2 +1 soit 228 n'est pas atteint, l'assemblée générale ordinaire ne peut pas délibérer valablement. Il est décidé de reporter celle-ci de 15 minutes et de procéder à une assemblée générale extraordinaire.

Personnalités présentes :

- M. Stéphane ROOST, directeur général du CSN,
M. Claude ROBILLARD, vice-président fédéral, Président de la commission national formation, membre du CoReg, représentant Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme.
M. Stéphane GIBON, élu fédéral, Président de la commission « longues distances », représentant Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme.
M. Roger LOUVET, Président du CoDep 14.
M. Fabrice PIGNET, Président du CoDep 27.
M. Luc GRANTE, Président du CoDep 50.
M. François BEAUDOUIN, Président du CoDep 61 et élu fédéral, Président de la commission Accueil des personnes en situation de handicap,
M. Hervé DEHAIS, Président du CoDep 76.

Personnes excusées :

M. Eric REPEL, trésorier du CoReg et en charge du site.

M. Guy MARGUERITE, censeur aux comptes.

L'assemblée générale extraordinaire débute donc à 9h15.

Dominique ROUSSEL, président du comité directeur du CoReg de Normandie donne la parole à M. Stéphane ROOST qui présente le CSN.

Ensuite, c'est la présentation des membres du comité directeur actuel puis une minute de silence est respectée en mémoire des cyclos disparus cette année.

Avant la présentation des différents rapports, Chantal GAUMER demande à l'assemblée si le vote des rapports peut se faire à mains levées. Personne ne s'y opposant, il sera procédé aux votes des rapports de cette façon.

 **RAPPORT MORAL** : aucune question.

Il est procédé aux votes : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

 **RAPPORT D'ACTIVITÉS** :

➤ **Les effectifs :**

- Les effectifs sont en légère baisse : -2,80 % pour le CoReg de Normandie alors qu'au niveau fédéral celle-ci est -3,14%.

- Stéphane GIBON s'interroge sur la disparition des 10 clubs : quelles en sont les raisons ?

Pour certains clubs, c'est le manque de licenciés, pour d'autres c'est le renouvellement des dirigeants qui ne s'est pas fait !

Remarques : En regardant les statistiques de la fédé, il précise qu'il y a 1/3 de renouvellement, ce qui n'est pas le cas au niveau de la région normande. Cela signifie que les licenciés sont plutôt fidèles.

Ce sont essentiellement les 60 / 70 ans qui n'ont pas repris de licence après les années COVID.

Il est procédé aux votes : le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

 **RAPPORT FINANCIER** :

Questions : Pourquoi y-a-t-il un tel écart entre le budget réalisé au niveau des jeunes en 2024 et celui qui est budgété pour 2025 ?

Les frais de transport et d'hébergement pour la semaine régionale jeunes pour cette saison sont moindres alors que pour 2025, vu les destinations des critères nationaux et de la SNEJ ou de la SREJ, il faut prévoir des budgets transports et hébergements plus importants.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

 **PRESENTATION DES CANDIDATS A L'ELECTION DU COMITE DIRECTEUR** :

6 candidats se sont présentés avant la date limite des candidatures :

- Chantal GAUMER : Les Léopards Cyclotouristes,
- Philippe HAUREE : Amicale Cyclo La Ferrière,
- Jean-Marc LEVEQUE : Cyclo Bernay,
- Michel LINDET : Club des Randonneurs Havrais,
- Claude ROBILLARD : Cyclotouristes d'Andaine,
- Laurent VARIN : Cyclo Loisirs Evreux.

Pour rappel : Le comité directeur doit comprendre 18 postes au plus (cf. statuts du CoReg : article 6). Il devra être composé d'au moins 25% du sexe minoritaire, 1 poste réservé à un éducateur (moniteur ou

instructeur) et 1 poste réservé à un médecin. Les candidats devront être licenciés à la FFCT depuis plus d'un an.

Par rapport à la situation actuelle et dans le respect de la règle énoncée ci-dessus, le nombre de féminines est minoritaire, ce qui signifie que le comité directeur devra être constitué d'au moins 4 femmes.

Considérant que le nombre de candidats déclarés est trop faible par rapport à celui donné dans les statuts, il est proposé aux personnes présentes de se déclarer candidats aujourd'hui même.

Qui est volontaire pour rejoindre l'équipe ?

Patricia CORRUBLE se porte volontaire.

Question : Chantal GAUMER demande à l'assemblée si le vote pour les candidats peut se faire à mains levées sachant que, vu le nombre de candidats, tous seront élus automatiquement.

1 personne de l'assemblée s'y oppose arguant que ce vote doit se faire à bulletin secret comme écrit dans les statuts.

Le vote se fera donc ainsi !

Autre remarque : Le CSN n'accepte plus la domiciliation des associations à son adresse et par conséquent, nous avons pensé le mettre à l'adresse du président en place ! Chose possible sans modifier les statuts puisque l'article 1 des statuts précise que l'adresse du siège social peut être modifiée en délibération de l'AG.

QUESTIONS ECRITES :

1) Gérard LEVERDIER, La Roue Libre St Sauveraise (50) :

Chaque année, nous payons 780 € de redevance annuelle pour la labellisation de notre base VTT, nous aimerions savoir à quoi sert cet argent car nous n'avons aucune retombée !!!

Réponse : Cette cotisation sert à plusieurs choses : la visibilité sur veloefrance et d'autres sites ; la fourniture de réassort de balisage en cas de besoin ; la mise en réseaux des bases VTT labellisées ; la poursuite du développement de ce label ; le profit du savoir-faire de la fédé, des structures...

Par ailleurs, la labellisation présente de nombreux avantages : la création d'un équipement structurant pour encadrer la pratique du VTT ; une visibilité sur les différents médias de la fédé ; l'appartenance à un réseau de labellisation ; l'encadrement de la pratique et la limitation des impacts environnementaux.

Autre remarque de plusieurs participants : Pourquoi est-ce le club qui paie cette cotisation ? Pour la plupart des autres bases, c'est la communauté de communes qui l'acquitte. Peut-être faut-il s'en rapprocher !!!

2) Ludovic RIVALLANT-DELABIE, Les Guidons à Crampons (27) :

Quelles sont les relations opérationnelles / fonctionnelles entre la FFvélo et la FUB ?


Réponse : La FUB était présente lors du lancement de l'opération « plan vélo » à Nantes ainsi que la FFC, l'association Vélo et territoires et pas la FFCT. Par sa présence à cet événement, la FUB bénéficie d'un très gros financement et est un interlocuteur privilégié. Apparemment, peu de relations entre la FUB et la FFCT...

Est-il possible de mettre en place des ateliers collaboratifs afin de partager par exemple l'organisation d'une manifestation sportive ?

Réponse : Le module dirigeant 1 aborde cette question mais de façon succincte. Cela pourrait se faire davantage. Autre solution, développer cette question autour des réseaux sociaux. A réfléchir !

Est-il possible de prévoir une formation trésorier (compta, subvention, outils interactifs) ?

Réponse : C'est le module 2 de la formation dirigeant qui aborde ces questions. Le CDOS et CROS ont un module spécifique trésorier. Peut-être faut-il se renseigner auprès de ces organismes.

 **RECOMPENSE** : La médaille de bronze de la fédération est remise à Laurent VARIN.

PAUSE, VOTES

RAPPORT D'ACTIVITÉS : suite :

➤ **La sécurité :**

Stéphane GIBON précise que les principaux décès (d'après une enquête de 2023) concernent les hommes retraités et en semaine.

Question : Comment est-il possible de connaître les routes interdites à la circulation ?

- Normalement, les préfetures les envoient,
- Sur le site de la préfeture,
- Sur le site de la fédération.

En ce qui concerne les coussins berlinois en plastique, sont-ils interdits ?
Sur le site de la CEREMA, ils sont autorisés à condition de respecter certaines règles.

➤ **La formation.**

Le réseau de communication est difficile.

➤ **Les jeunes :**

Remarque : Il est vraiment important, voir primordial de former une commission jeunes, sans quoi, Romuald ne repartira pas comme délégué régional jeunes !!!

➤ **La communication** : aucune remarque.

Les rapports d'activités sont adoptés eux aussi à l'unanimité.

INTERVENTIONS DES OFFICIELS :

M. Claude ROBILLARD, représentant Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme :

Il fait juste le constat qu'il est indispensable de s'investir auprès des jeunes en créant des écoles françaises de vélo (EFV) et qu'il faut participer au Savoir Rouler à Vélo (SRAV).

M. Stéphane GIBON, représentant Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme :

Il précise qu'il ne faut pas hésiter à poser des questions à la fédération. Il pose aussi la question suivante : dans l'ensemble des manifestations organisées par les clubs normands, y-a-t-il plus de marcheurs que de vététistes ou est-ce une particularité du Cotentin ? Apparemment, ce n'est pas le cas dans la plupart des clubs !

RÉSULTATS DU CONCOURS PHOTOS :

14 photos ont été envoyées à Denise GENEL. Les licenciés présents à l'AG ont été invités à se prononcer sur les photos.

Voici les résultats :

1. Alain DANIEL – CoDep 76 – GROUPE DE TOURISTES ROUENNAIS
2. Marie-Claude HAUREE – CoDep 61 – AMICALE CYCLO LA FERRIERE
3. Christian LEBEAU – CoDep 14 – AMICALE CYCLO CAENNAISE
4. Jean-Pierre VERGER – CoDep 61 – CYCLO RANDONNEURS ARGENTANNAIS

Le thème pour 2025 est : « Vos plus belles photos à vélo ».

RÉSULTATS DES VOTES DES CANDIDATS AU COMITE DIRECTEUR DU COREG :

Chantal GAUMER : 251 voix,
Philippe HAUREE : 245 voix,
Jean-Marc LEVEQUE : 251 voix,
Michel LINDET : 245 voix,
Claude ROBILLARD : 250 voix,
Laurent VARIN ; 251 voix,
Patricia CORRUBLE : 250 voix.

3 autres personnes ont été ajoutées :

Patrice LEGAL : 5 voix,
Romuald MAHIEU : 8 voix,
Dominique ROUSSEL : 8 voix.

Ces derniers ne souhaitent pas faire partie du comité directeur.

Tous les candidats qui se sont portés candidats sont donc élus.

A noter que, Dominique ROUSSEL et Eric REPEL sont d'accord pour assurer leurs fonctions jusqu'à ce qu'un président et un trésorier soient élus avec une date limite au 31 janvier 2025 afin de finaliser les dernières opérations financières et les différentes actions d'après AG qui en découlent.

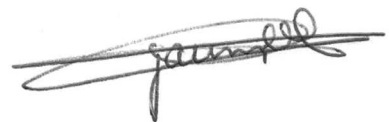
RECOMPENSE : La médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est remise à Chantal GAUMER.

Fait à Flers le 25 novembre 2024.

signatures :

le Président : Dominique ROUSSEL

la secrétaire : Chantal GAUMER



CoDep 14 :

CLUBS PRÉSENTS :

0634 – AMICALE CYCLO CAENNAISE
1002 – VELO CLUB LEXOVIEN
1020 – C.C. LAIZON
5022 – AC SEVERINE ST SEVER
6049 – HOULGATE CYCLOTOURISME
6581 – MEZIDON-CANON
7233 – AC HEROUVILLAISE
7899 – LES CYCLOS DE L'ODON
7901 – TEAM JOLY VELO SPORT
7983 – VELO VERT DE LA MUANCE
8536 – AMICALE DES CYCLOS RANDONNEURS DE SAINT-SYLVAIN

CLUBS REPRÉSENTÉS :

2180 – ELECT GAZ ASSOC SP
3410 – CYCLOS SLSN CONDE SUR NOIREAU
7278 – COTE DE NACRE CYCLO

- 11 clubs présents et 3 clubs représentés sur 33 (33 %)
- 32 voix et 14 voix sur 88 voix potentielles (33,33 %)

CoDep 27 :

CLUBS PRÉSENTS :

1101 – CYCLO LOISIRS D'ÉVREUX
1186 – ENTENTE GISORSIENNE
2902 – CLUB SPORTIF ARKEMA
2940 – SAINT PHILBERT ATHLETIC CLUB
4146 – STADE VERNOLLIEN CYCLO
4791 – ASS CYCLO PONT AUDEMER
5308 – AMICALE CYCLO VERNOLIENNE
5491 – CYCLOS TOURISTES LOVERIENS
6499 – GUIDONS A CRAMPONS VTT
7260 – CYCLO CLUB DU ROUMOIS
7807 – CYCLO BERNAY

CLUBS REPRÉSENTÉS :

0939 – CC GAILLON CYCLES
6828 – CLUB CYCLISTE CORMEILLAIS
7620 – CYCLO CONCHOIS
8416 – APT LES MÔMES RIDERS

- 11 clubs présents et 4 clubs représentés sur 27 (55,56 %)
- 48 voix et 10 voix sur 100 voix potentielles (58 %)

CoDep 50 :

CLUBS PRÉSENTS :

2387 – UNION SPORTIVE ACOME
3277 – ROUE LIBRE ST SAUVEURAISE
4226 – BREHAL CYCLO
4451 – CC MONTEBOURG – ST GERMAIN DE TOURNEBUT
4901 – CYCLO TOURISTES AVRANCHES
4939 – CYCLOS BARENTONNAIS
4969 – CYCLO TOURISTES DE DUCEY

CLUBS REPRÉSENTÉS :

0826 – UNION CYCLO SAINT LOIS
7770 – CYCLO TOURISTE SAINT JAMES

- 7 clubs présents et 2 clubs représentés sur 17 (52,94 %)
- 34 voix et 9 voix sur 67 voix potentielles (64,18 %)

CoDep 61 :

CLUBS PRÉSENTS :

1016 – CYCLOTOURISTES ALENCONNAIS
1518 – RAND CYCLO DU VAL DE VÈRE
1616 – LES RANDONNEURS DU PERCHE
3449 – AMICALE CYCLO LA FERRIERE
3481 – CYCLOTOURISTES D'ANDAINE
4205 – CYCLO RANDON ARGENTANAIS
5412 – LES LÉOPARDS CYCLOTOURISTES
7652 – VTT LES ÉCUREUILS DU BOCAGE

CLUBS REPRÉSENTÉS :

7242 – CYCLOS DE MESSEI
7581 – TINCHEBRAY CYCLO

- 8 clubs présents et 2 clubs représentés sur 17 (58,82 %)
- 47 voix et 8 voix sur 76 voix potentielles (72,37 %)

CoDep 76 :

CLUBS PRÉSENTS :

0001 – G.T. ROUENNAIS
0032 – VELOCE CLUB HAVRAIS
0708 – CLUB DES RANDONNEURS HAVRAIS
1796 – STADE VALERIQUEAIS CYCLOTOURISME
3061 – CLUB CYCLOTOURISTE YVETOT
3990 – A.C.T. MONTIVILLIERS
4800 – AMICALE CYCLO PAVILLAISE
5010 – LES RANDONNEURS CYCLOTOURISTES DE
CAUDEBEC LES ELBEUF
5072 – LUNERAY CYCLOTOURISTE CLUB
6388 – ENTENTE CYCLO VALLIQUERVILLE
6922 – CONFRERIE DES BREVETS DE FRANCE ET
D'AILLEURS

CLUBS REPRÉSENTÉS :

1026 – VELO CLUB FECAMPOIS CYCLO
4034 – AS PTT NEUFCHATEL EN BRAY
5195 – CYCLO CLUB NORMANVILLAIS
5912 – VELO LOISIR CANTELEU
6639 – CLUB CYCLO ALLOUVILLAIS
8129 – VTT ROUEN

- 11 clubs présents et 6 clubs représentés sur 38 (44,74 %)
- 39 voix et 20 voix sur 123 voix potentielles (47,97 %)
